



## Exemples de don planifié

Le don par **testament**, par lequel vous pouvez léguer un bien, une résidence, le solde d'un REER, un objet de valeur, une somme d'argent, des placements, le produit d'une assurance-vie ou encore créer une fiducie.

Le don d'**assurance-vie** par lequel vous pouvez garantir une contribution importante tout en réduisant votre risque financier. En planifiant de céder, aujourd'hui, votre contrat d'assurance-vie en faveur de la Fondation Honoré-Mercier, vous pouvez bénéficier, immédiatement, de crédits d'impôts.

Le don de **votre solde REER** : en désignant la Fondation Honoré-Mercier comme bénéficiaire de **solde de votre REER**, vous mettez votre don à l'abri d'éventuels créanciers, tout en diminuant le fardeau fiscal de votre succession.

En créant une **fiducie de bienfaisance**, vous aidez immédiatement votre Hôpital à assurer le maintien des meilleurs soins qui soient, aux gens de chez-vous, tout en continuant de bénéficier des revenus de vos actifs et vous obtenez, immédiatement, des crédits d'impôts supplémentaires.